**Un passeport numérique pour les métaux**

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance et les objectifs de neutralité carbone accroissent la cote des métaux bas carbone et extraits dans des conditions responsables.

Le London Metal Exchange (LME), qui compte capturer sa part de cette surprime, envisage de lancer des contrats sur les matières des batteries et de réviser ses contrats sur les alliages secondaires d’aluminium et d’acier. Deuxième volet de cette réforme, la mise en place d’un "passeport numérique" établissant la traçabilité de lots de métaux comme le cobalt, l’étain et l’aluminium bas carbone. Ces métaux feraient l’objet de contrats, donc de cotations différenciées.

Invitée à commenter ces projets avant le 24 septembre, l’industrie a fraîchement accueilli les propositions sur l’aluminium vert, affirme Reuters, qui fait en revanche état de sollicitations sur un contrat acier européen en euros. Or la chambre de compensation du LME ne travaille qu’en dollars, et depuis le Brexit, la dérogation accordée aux chambres de compensation londoniennes pour intervenir sur des échanges en euros ne court que jusqu’à mi-2022.